

Bulletin Municipal

Juin
2019



Roche
Infos





Chers Rochoises et Rochois,

C'est grâce aux bénévoles rochois que nos plantations de printemps ont été réalisées ; espérons que cet effort sera apprécié et respecté par tous.

En ce moment vous pouvez constater beaucoup de mouvement de chantier aux abords de l'église. Ces perturbations vont être de courte durée car nous avons mutualisé les travaux de façon à être plus efficaces et moins perturbants.

Les travaux comprennent : le branchement gaz de l'église, la finition des enrobés de la cour du presbytère et la réfection complète des enrobés de la rue de la Cure.

Les travaux du secteur église/cantine sont pratiquement terminés. A quelques jours près les délais ont été respectés et l'enveloppe financière a été tenue.

Dans les semaines à venir et après l'ouverture des offres, nous devrions terminer la rénovation de ce secteur ; à savoir la reprise complète des façades de l'église et la réalisation du chauffage par air pulsé.

D'autres travaux sont prévus dans l'été : en août, la rue du Vieux Roche entre le Colibri et la rue des Ecoles, réfection de la voirie et création d'un trottoir ; courant juillet, 2 arrêts de bus avec abris vont être installés sur la RD 683 à hauteur de la place Fertet, de chaque côté de la route Nationale..

Dans le programme de gros travaux organisés par l'agglomération bisontine (CAGB), il est inscrit le percement et la réalisation des réseaux d'assainissement de la rue de la Distillerie de façon à pouvoir sécuriser ce secteur très fréquenté.

L'équipe technique fait son possible dans bons nombres de secteurs afin d'assurer un entretien correct surtout en période printanière où la pousse est très rapide.

Après comptage dans nos effectifs de l'école maternelle, il y a de fortes chances que nous retrouvions nos 4 classes dès la rentrée 2019/2020.

Attention, il nous a été signalé des démarches de personnes qui se présentent au nom de la mairie à votre domicile afin d'effectuer des contrôles sur la qualité de l'eau, c'est de l'arnaque.

Le Maire,
Jacques KRIEGER

DATES A RETENIR

- Lundi 17 juin : **Conseil Municipal**, à la Mairie à 19h
- Samedi 15 juin : **Marché des producteurs**, Place Fertet de 9h à 12h
- Jeudi 27 juin : **Ludothèque**, salle Lumière de 14h30 à 17h30

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL

Désignation du jury d'assises 2019

L'arrêté préfectoral fixe à 6 le nombre de personnes à tirer au sort sur la liste électorale pour constituer la liste préparatoire à la liste annuelle du jury d'assises 2020.

Compte administratif 2018/compte de gestion

Le Conseil adopte à l'unanimité les comptes administratifs 2018 pour le budget général et les budgets annexes.

Subventions aux associations 2019

Le Maire rappelle le mode de calcul des subventions accordées aux associations rochoises :

- Attribution par adhérent de - 16 ans : 6€
- Attribution par adhérent de + 16 ans : 5€
- Attribution pour frais administratifs : 21.21% du montant de la part adhérent
- Attribution pour l'encadrement des -16 ans : 7.60 € par jeune de -16ans

Deux types de subventions sont attribués :

- Subventions par adhérents : en fonction du nombre d'adhérents, de leur âge, de la formation dispensée par le club. Une majoration est accordée pour le fonctionnement administratif, (copies et diverses fournitures)
- Attributions de fonctionnement : étudiées au cas par cas pour le remboursement de frais très particuliers ou pour les associations exerçant une mission particulière.

Certaines attributions spécifiques sont accordées en fonction de particularités.

Un tableau est présenté tenant compte des éléments fournis par les associations et des demandes spécifiques.

Le Conseil décide à l'unanimité d'accepter les chiffres des attributions tels que définis ci-dessus.

Titres-restaurant

Le titre restaurant est un titre spécial de paiement remis par l'employeur au salarié servant à régler tout ou partie du prix du repas consommé au restaurant ou acheté chez un détaillant. Il représente une participation de l'employeur au déjeuner de ses salariés pendant leurs jours de travail.

Le Conseil accepte la mise en place des tickets restaurants de 8€ avec une prise en charge de 50% par la commune et 50% pour les agents.

Bail de location local commercial place Fertet

La Commune a reçu une demande de location pour le local commercial place Fertet, pour un commerce d'alimentation BIO sous l'enseigne « Le Poirier Gourmand ». Le Conseil accepte la signature du bail à compter du 01/05/2019 mais mise à disposition gratuite du 01/05/19 au 31/08/19 pour les travaux d'installation. Le montant du loyer mensuel est fixé à 700 € HT.

Rachat climatisation local commercial place Fertet

La Maire rappelle que le local commercial place Fertet avait été loué par bail du 14/12/2017 à la société Roche-Proxi SARL qui a cessé son activité au 01/02/19.

Lors de son installation, Mr Gillier, le gérant, avait procédé à ses frais à l'installation d'une climatisation. Le Conseil accepte le rachat de la climatisation encore sous garantie. Le Conseil accepte le rachat pour 3000 €.

Percement de la rue de la Distillerie - DUP - enquête publique

Par délibération du 03/12/2019, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à lancer les démarches utiles à acquérir les parcelles nécessaires pour finaliser les travaux du percement de la rue de la Distillerie (opération 9 du PLU) reliant la rue de la Distillerie à la rue d'Arcier, ce qui permettra aux familles de rejoindre les écoles avec plus de sécurité.

L'ensemble des propriétaires concernés par cette opération y sont favorables ; ils ont signé une convention d'abandon de leur terrain d'emprise et acceptant la réalisation des travaux de VRD et voirie. Une dernière parcelle de 110 m² reste à acquérir.

Le Conseil mandate le Maire pour une démarche amiable, si celle-ci n'aboutit pas, le Maire est mandaté pour engager une Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

Création d'une aire de retournement rue de la Combe Jacques

Le Maire rappelle que par délibération en date du 15 octobre 2018 le Conseil Municipal a accepté un échange de terrain pour la création d'une aire de retournement rue de la Combe Jacques. Le Conseil apporte des précisions sur les modalités d'échange.

Contrat d'apprentissage

Une jeune étudiante, qui a effectué plusieurs stages aux ateliers municipaux, souhaite poursuivre ses études par un apprentissage de 2 ans pour préparer un BP en Espaces verts. Le Conseil accepte.

Dégradation terrain intergénérationnel : remboursement

Le Maire rappelle que le 07/04/18 un groupe de jeunes gens a détérioré le terrain intergénérationnel (casse d'une table, détritiques et débris de verre sur l'ensemble du site). Une plainte a été déposée, à la suite de laquelle les auteurs ont été identifiés. Le Conseil accepte le remboursement des dégâts par les familles d'un montant de 274€

PENSONS A NOS VOISINS ...

Le printemps est là et nos pelouses ont besoin d'être tondues et nos haies taillées. C'est également le moment où chacun aime pouvoir réaliser des travaux extérieurs. Alors, il est bon de rappeler les horaires pour les particuliers durant lesquels on peut s'adonner à un jardinage ou bricolage sonore :

- *Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h00**
- *Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h00**
- *Dimanches et jours fériés : uniquement le matin de 10h à 12h.**



Pour la tranquillité de tous et les rapports de bon voisinage, merci de respecter ces heures.

Pour les professionnels :

**Du lundi au samedi : de 7h00 à 12h30 et de 13h30 à 20h00*

COMITÉ DES FÊTES

Suite à l'assemblée générale, le Comité des Fêtes vous présente son nouveau bureau (de gauche à droite) :

Trésorière : Mme Christine GRENIER

Vice Président : Mr Yves COQUILLOT

Président : Mr Patrick DETRE

Vice trésorière : Mme Nathalie BEAUMONT

Secrétaire : Mme Christine CELLIER

Vice secrétaire : Mr Claude BOUCHARD



L'équipe du comité directeur s'est agrandie avec l'arrivée de 3 nouveaux membres : Emilie BAILLY MAITRE, Sandrine DROGREY et Jean Pierre DIXIT.

Bilan de deux manifestations :

Le samedi 4 mai, plus d'une centaine de personnes ont assisté à la représentation salle Lumière de la Troupe « La Varsovienne » de Besançon. Pendant environ deux heures, les danses (Polka, valse, mazurka, quadrille...) se sont succédées en magnifiques costumes d'époque Second empire.



Une très belle prestation et un beau souvenir pour tous, surtout pour les chanceux spectateurs qui ont pu apprendre deux danses d'animation et valser avec les membres du groupe.

La chasse aux œufs initialement prévue le samedi 27 avril a été reportée au mercredi 8 mai puis au samedi 11 mai du fait des mauvaises conditions climatiques afin que chaque enfant récupère ses œufs en chocolat.

A venir : Fête de la musique

Le Comité des Fêtes vous attend nombreux dans les rues de Roche, entre les 3 scènes (Eglise, école et Place Pasteur), pour :

la fête de la musique le Samedi 22 Juin 2019 de 19h30 à 23h30

Il y en aura pour tous les goûts : variétés, musette, rock, latino, zumba... Vous pourrez retrouver entre autres : Poules et Poux laids, 2 le groupe, Les Copains d'abord, GWO, Rock Inside, Brice Rock, Dimitri, Joël...

Buvette et petite restauration à votre disposition à partir de 19h

A venir : Jeux Inter-villages



Les Comités des Fêtes de Amagney, Novillars et Roche-lez-Beaupré sont désireux d'organiser des jeux intervillages le samedi 15 juin 2019 à Amagney. Pour ce faire, nous sommes à la recherche d'équipes formées de 2 femmes, 2 hommes et 2 jeunes de 9 à 14 ans. En famille, entre voisins ou entre amis, venez participer aux différents jeux : tir à l'arc, relais de course au sac, relais gym khana brouette yeux bandés guidé à la voix, cible au sol avec boule de pétanque, relais course de barman avec obstacles ...

La meilleure équipe remportera un trophée qui reviendra à la commune et sera remis en jeu l'année prochaine !



Constituez vos équipes et communiquez-les nous :

- par courrier dans la boîte aux lettres du Comité des Fêtes (à la Mairie) ;
- par mail à l'adresse comitedesfetesrlb@orange.fr

SE LOGER A ROCHE

Du fait de sa proximité avec Besançon et des nombreux services et commerces que l'on y trouve, Roche est un village très apprécié et recherché pour y habiter.

Nombreux sont ceux, Rochois et personnes de l'extérieur, qui viennent se renseigner en mairie pour savoir s'il y aurait une maison, un appartement à louer ou à acheter. Surtout les enfants de Roche qui désirent revenir dans leur village natal.



Si la mairie connaît, bien évidemment, la situation de ses propres locaux d'habitation et ceux qui sont gérés par Grand Besançon Habitat et Habitat 25, il n'en est pas toujours ainsi pour les logements privés.



Que ce soit pour la location ou pour la vente, il serait bon que les propriétaires indiquent à la mairie l'offre offerte sur le territoire de Roche, même si les transactions sont confiées à une Agence immobilière ou à un notaire : c'est uniquement pour rendre service aux demandeurs et faire de notre village une commune accueillante et non se substituer aux intermédiaires.

ATTENTION AUX FAUX DÉMARCHEURS

La Mairie souhaite attirer la vigilance des Rochois qui peuvent être démarchés par des personnes malintentionnées se faisant passer pour des agents municipaux ou personnes envoyées par la mairie.

Attention, il s'agit de démarcheurs frauduleux qui profitent de la faiblesse et de la gentillesse des gens pour les dépouiller de leur argent ou bijoux ou tout autre objet de valeur. Ces personnes ont l'art de détourner votre attention pour fouiller à votre insu votre domicile !



Que se soit pour la voirie, pour l'eau, pour des travaux... la mairie communique avec ses administrés par courrier ou via le bulletin municipal mais jamais en faisant du porte à porte.

Pensez-y et surtout ne laissez jamais personne entrer au sein de votre domicile pour quelque raison que ce soit !

RÉUNION PUBLIQUE : FIBRE OPTIQUE

invitation



Cyprien Mateos
Délégué Régional Orange
Franche-Comté

Jacques KRIEGER
Maire de Roche-lez-Beaupré

ont le plaisir de vous convier à une réunion publique d'information sur le déploiement de la fibre optique à Roche-lez-Beaupré le

Mercredi 5 juin 2019 à 18h00

**à la Mairie de Roche-lez-Beaupré
2 rue de la Gare**



ATELIER MÉMOIRE A ROCHE



65 % des personnes de plus de 60 ans et 70 % des plus de 70 ans se plaignent de trous de mémoire sans que cela ne révèle pour autant un problème particulier de santé. Il peut s'agir d'un manque d'entraînement des fonctions cérébrales. C'est pourquoi les caisses de retraite regroupées au sein du GIE Impa et la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté, proposent Peps eurêka, à Roche-lez-Beaupré, salle Jouffroy d'Abbans, le lundi de 9h30 à 12h00. Il sera animé par un animateur formé à la méthode, issue du Neuropeps élaboré par la neuropsychologue Jocelyne de Rotrou. Cet atelier fait partie de l'offre globale des Ateliers Bons Jours lancée en janvier 2018. Afin de vivre intensément leur retraite, les personnes de 60 ans et plus sont invitées à participer à des ateliers construits à partir de programmes de santé publique nationaux et à profiter de l'expertise des acteurs de la prévention de leur région.

Un atelier pour entraîner ses neurones

Les recherches en neurosciences ont établi que le cerveau peut se modifier favorablement, dans sa structure et dans son fonctionnement, sous l'effet de stimulations constantes et appropriées, quel que soit l'âge. On reconnaît aujourd'hui l'impact sur notre cerveau d'une alimentation équilibrée, du respect des cycles de sommeil, des stimulations intellectuelles, psychoaffectives et sociales, de la régulation du stress, comme autant d'alliés naturels à solliciter.

Peps eurêka : 10 séances pour développer ses capacités

L'atelier comprend dix séances de 2 heures 30 réparties sur quelques semaines. Un groupe de 10 à 12 personnes se retrouve pour des séances ludiques et participatives. Plusieurs stratégies de mémorisation sont proposées, afin de limiter les trous de mémoire et d'améliorer la confiance en soi. Au préalable, un entretien avec un professionnel de santé est organisé.

Tarif unique de 20€ pour l'ensemble des séances.

Après avoir suivi cet atelier, 91 % des participants estiment avoir amélioré leur capacité de mémorisation.

**Inscription pour l'atelier auprès de Elodie GASCA au :
03 81 25 17 60**



L'expertise des caisses de retraite et de la Mutualité Française pour vivre intensément sa retraite

Depuis 10 ans, les caisses de retraite et la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté travaillent en réseau avec des experts pour proposer des ateliers qualitatifs. Depuis janvier 2018, elles ont regroupé leurs offres et proposent les Ateliers Bons Jours dans toute la région. Ce programme de prévention santé a été construit pour les 60 ans et plus vivant à domicile qui souhaitent améliorer leur qualité de vie et leur capital santé. Présents sur les huit départements de Bourgogne-Franche-Comté, les experts des Ateliers Bons Jours organisent les séances dans les communes, sans distinction de taille, au plus près des besoins.

Les Ateliers Bons Jours : sept ateliers basés sur des programmes de santé publique nationaux et validés par des experts scientifiques

- « La Nutrition, où en êtes-vous ? » avec la Carsat Bourgogne-Franche-Comté
- « Peps Eurêka » (mémoire etc..) avec les caisses de la MSA Bourgogne et Franche-Comté
- « L'Equilibre, où en êtes-vous ? » avec la Carsat Bourgogne-Franche-Comté
- « Le Sommeil, où en êtes-vous ? » avec la Carsat Bourgogne-Franche-Comté
- « Force et forme au quotidien » avec la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté
- « Les ateliers Vitalité » avec les caisses de la MSA Bourgogne et Franche-Comté
- « Bon'us Tonus » (médicaments, qualité de l'air intérieur...) avec la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté

Grâce aux relais et partenaires locaux sur lesquels s'appuie le programme, près de 5 000 personnes de 60 ans et plus ont participé à 400 ateliers sur toute la Bourgogne-Franche-Comté en 2018.

TRAVAUX



Une antenne relais Orange va être installée sur la commune de Roche le long de la RD 683, à la sortie direction Novillars, côté terrain de pétanque.

Les travaux se dérouleront du 27 mai au 31 juillet, du lundi au vendredi de 9h à 16h.

Pour la sécurité des agents en charge des travaux, la circulation pourra être règlementée.

Sur Roche-lez-Beaupré, l'association Ufcv est connue pour sa gestion de l'accueil de loisirs. Depuis 2015, en partenariat avec la mairie, elle s'investit également dans la lutte contre l'isolement des aînés, à travers des visites à domicile par binômes de volontaires. Ces visites, qui sont gratuites, sont l'occasion d'échanger autour d'un café ou de participer à l'un de nos ateliers (initiation à l'informatique, au fil des souvenirs, atelier cuisine, instant bien-être).



Si vous ou l'un de vos proches est intéressé, ou pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Jessica Horsin à l'Ufcv au 03.81.52.56.89.



L'Ufcv organise avec le concours de la Mairie de Roche-lez-Beaupré, le mercredi 5 juin une journée intergénérationnelle, durant laquelle seront présents les enfants de l'accueil de loisirs et des jeunes de Temp'Ado.

Venez partager avec nous cette journée aux ambiances de guinguette.



Nous vous proposerons des ateliers culinaires, un repas convivial, un jeu par équipe et un goûter.

Cette journée qui se déroulera à la salle Jouffroy d'Abbans est gratuite et ouverte à tous, vous recevrez prochainement un flyer précisant le programme et vous permettant de vous inscrire. Nous comptons sur votre présence !

MODIFICATION DU JOUR DE COLLECTE DES DECHETS



En raison du jour férié du lundi 10 juin 2019 (lundi de Pentecôte), les tournées de collecte des déchets ménagers prévues seront décalées d'un jour à partir du jour férié :

- la collecte habituellement prévue le mardi est reportée au mercredi 12 juin

EGLISE DE ROCHE

La souscription publique pour la rénovation extérieure de l'église se poursuit. Nous rappelons que tout don fait à la Fondation du Patrimoine est déductible des impôts pour 60% du montant du don.



Des bons de souscription sont disponibles au secrétariat de mairie ; vous avez aussi la possibilité d'effectuer votre don via internet à l'adresse suivante : www.fondationpatrimoine.org/51441 10

CULTE : PAROISSE DE BEAUPRÉ



Samedi 1er juin : à 18h, messe à Thise

Dimanche 2 juin : à 10h30, messe à Chalezeule

Mardi 4 juin : à 10h45, temps de prière à Roche-lez-Beaupré

Samedi 8 juin : à 18h, messe à Thise

Dimanche 9 juin, fête de la Pentecôte : à 10h30, messe à Vaire

Dimanche 16 juin : à 10h30, messe à Thise

Samedi 22 juin : à 18h, messe à Thise

Dimanche 23 juin : à 10h30, messe à Novillars

Samedi 29 juin : à 18h, messe à Thise

Dimanche 30 juin : à 10h30, messe à Saint-Hilaire

ÉTAT CIVIL

PACS

Raphaël NICOLAS et Séverine KAUFFMANN
le 19 avril 2019



Thibault MARCHETTO et Sarah FREYBURGER
le 27 avril 2019

Tous nos voeux de bonheur !

Décès

Jean PETETIN le 1er mai 2019 à 90 ans
Michel FLUCHON le 10 mai 2019 à 74 ans



Nos pensées accompagnent sa famille.

Naissances

Tia DUARTE le 14 mai 2019



Toutes nos félicitations aux parents !

Concours des Badges

Le dimanche 5 mai la Renaissance participait au concours des badges FSCF du district de Besançon organisé par la gym de Thise. Le matin, neuf poussines et l'après-midi, dix-sept mini-poussines ont concouru pour un classement par équipe et un classement en individuel.

Classement par équipes : en catégorie A les mini-poussines se classent quatrième et les poussines en catégorie C reçoivent une coupe pour leur deuxième place.



Badges de couleur en ordre croissant mini poussines :

Badge Blanc : Sarah BENAICHA, Chloé GUILBERT JACQUIN, Aliya LAFFOND, Kaoutar ZEMOURI MALAK.

Badge Vert : Malyne AKAMBO YANDZA, Mignerey ARREDONDO ALCAZAR, Jade FRELIN, Paloma PAGET.

Badge Bleu : Lise ARDIET, Eloise BERTIN, Maely CONSTANTIN, Maelyne DHALLUIN, Eva MARCHETTO, Lyvia MERCIER, Andréane NICOLAS, Iris PONS KABANTCHENKO.

Badge Marron : Capucine TONI.

Badges poussines :

Badge Vert : Jade BLANCHER, Lola FIGEROD, Nérina HENRY, Clara MERCIER, Lya SMAGGHE.

Badge Bleu : Léa ARCHS, Maeva JOBLIN, Salomé LOFE.

Badge Marron : Elisa LACHICHE.

Félicitations à toute cette jeunesse et aux moniteurs(trices).

Prochaines compétitions :

- Départemental poussines le 9 juin à Morteau
- Inter-départemental jeunesse et aînées les 15 et 16 juin à Mandeuire et Valentigney.

ÉLITE KARATÉ ROCHOIS

Le 23 mars Evan Chameroy et Jina Delsart ont participé à l'Open International Jeunes combats à Orléans (10 nations et 1300 karatékas)



Malgré le manque de résultats, Evan a passé un tour et a perdu au 2ème tour et Jina a perdu au 1er tour. Ce fut une belle expérience pour nos minimes.

Passage de grades

Le 13 avril nos karatékas ont présenté des katas, kihons et combats souples devant parents et amis afin d'obtenir un grade supérieur. Après délibération du jury ils ont tous eu leur nouvelle ceinture et certains avec les félicitations du jury. Nous avons désormais 3 ceintures marron qui dès l'âge requis (14 ans) pourront prétendre à la ceinture noire.

Ceinture		Niveau	Katas suggérés
Blanche		9 ième kyu	
Jaune		8 ième kyu	Heian Shodan
Orange		7 ième kyu	Heian Nidan
Verte		6 ième kyu	Heian Sandan
Bleue 1		5 ième kyu	Heian Yondan
Bleue 2		4 ième kyu	Heian Godan
Marron 1		3 ième kyu	Heian Godan
Marron 2		2 ième kyu	Heian Godan, Bassai-Dai
Marron 3		1 ^{er} kyu	Heian Godan, Bassai-Dai
Noire		1 ^{er} dan	Bassai-Dai, Kanku-Dai, Jion

Félicitations à tous !

PORTES OUVERTES

Cours adultes (à partir de 16 ans)

Le mercredi 5 juin de 20h30 à 22h au dojo Sivu.

Nous espérons vous voir nombreux.

Renseignements, Laurence Cornette au 06.61.39.06.77



LOISIRS CLUB ROCHOIS



Après les joueurs de tarot, c'était au tour des joueurs de belote du Loisirs Club Rochois de se rencontrer le 19 avril dernier afin de se mesurer amicalement, cartes en main, salle Jouffroy d'Abbans à Roche-lez-Beaupré, pour le traditionnel concours annuel.

Cette année, 36 personnes, dont 10 représentantes du sexe féminin, y ont participé. Comme à l'accoutumée, les membres des clubs voisins ont été invités à se

joindre aux Rochois.

A l'issue des 4 tours de 13 parties, disputés dans la bonne humeur, les résultats furent proclamés :

- 1ère : Yvonne BARBIER avec 5346 points
- 2ème : René MAURAN avec 5210 points
- 3ème : Raymond SANCEY-RICHARD avec 5157 points

La gagnante de ce concours est répartie avec un magnum de Champagne, les joueurs classés deuxième et troisième avec une bouteille de Champagne et tous les autres joueurs avec un lot de consolation. Comme chaque fois, la soirée s'est terminée autour d'un repas convivial réunissant une cinquantaine de personnes.

STAGE DE NATATION

Cet été les enfants apprennent à nager

1. Opération "J'apprends à nager"

Cette opération réalisée avec le concours financier de l'Etat est entièrement gratuite. Réservée strictement aux enfants ne sachant pas nager et âgés de 6 à 12 ans.



Il est obligatoire de participer à 10 séances d'une heure, réparties sur 2 semaines consécutives : soit du 8 au 19 juillet, soit du 22 juillet au 2 août 2019.

Lieu des séances : Feel Good Sport, rue Valset à Chalezeule (Zone industrielle). Renseignements et inscriptions à partir du 19 juin 2019 au 09.63.57.27.18.

2. Stages à l'ANB, club bisontin de natation

Les stages sont pour les enfants âgés de 4 ans et demi à 9 ans ne sachant pas nager ou pas suffisamment.

Un stage, 5 séances de 45 mn sur une semaine, à partir du 8 juillet jusqu'au 2 août 2019 et du 26 au 30 août 2019.

Lieu des séances : Feel Good Sport, rue Valset à Chalezeule (Zone industrielle). Prix : 60 € le stage, inscription à partir du 19 juin au 09.63.57.27.18.

BIBLIOTHEQUE

Juin annonce la fin de l'année scolaire et comme chaque année, *les élèves des classes de l'école primaire de Roche* présentent les travaux réalisés durant leurs cours d'*Arts Visuels* pour la traditionnelle exposition de fin d'année.



La bibliothèque est ouverte les lundis et les mercredis de 15h45 à 18h30 et les samedis de 11h à 12h.

Les *600 Romans, documentaires, albums, bandes dessinées, CD et DVD*, pour enfants, adolescents et adultes prêtés par la Médiathèque départementale ont été renouvelés et sont à votre disposition.

Atelier Écriture Adultes : Jeudi 6 juin 2019 de 17h à 19h.

Club-Lecture : Jeudi 13 juin 2019 de 17h à 18h30.

Le Mardi des Mots : La date sera communiquée aux parents.

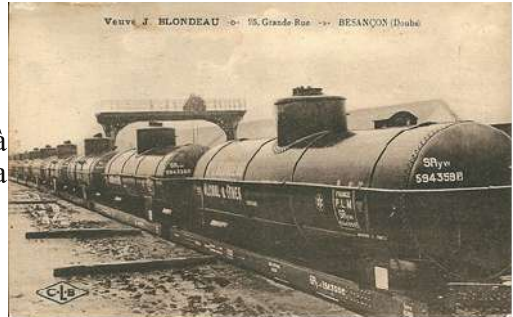
Retrouvez les résumés et les galeries de photos des expositions et des animations sur le blog bibliothequerocche.overblog.com.

HISTOIRE DE ROCHE

Les entreprises rochoises d'autrefois (suite)

Par Philippe Coutin

Les éther et alcool fabriqués à Roche sont expédiés dans toute la France par wagons-citernes



En 1921, Marcel Blondeau crée la Société des Carburants Excelsior



A présent, sous la marque Onyx, les Ets Blondeau commercialisent un grand nombre de produits ménagers qui en font le premier intervenant sur le marché national.

A suivre ...

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER
Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,
Martine HATT, Pauline LIGIER, Philippe VALLET
Impression ESTIMPRIM - Besançon
mairie@roche-lez-beaupre.fr